



24 septembre et 8 octobre

TOUS MOBILISÉS, DÉTERMINÉS POUR SAUVER NOS RETRAITES ?

RETRAITÉS AUJOURD'HUI À L'ABRI DE LA RÉFORME DES RETRAITES ?

C'EST FAUX !

La part des retraites dans le Produit Intérieur Brut (PIB) est aujourd'hui de 13,8 %, le gouvernement l'a annoncé il ne devra pas dépasser les 14% quoi qu'il arrive.

Dans le préambule du rapport DELEVOYE, il est déjà annoncé (page 5) qu'il faudra « la capacité d'adaptation avec une obligation d'équilibre financier afin de rassurer les générations futures sur le fait que notre système n'est pas en faillite »



LA RÉALITÉ

La transposition se fera par conversion de la retraite actuelle en points. La valeur de «service» proposée au 1er Janvier 2025 est de 0,55€.

Pour une pension de 1000€/mois (12 000€ annuel) la conversion en points correspondra à 21 818 pts ; le nombre de points ne variera pas, seule la valeur de service pourrait varier. ■

LA VALEUR DU POINT POURRA CHANGER ?

Sans être un expert en maths on comprend vite que plusieurs paramètres feront « varier » les retraites :

- LE NOMBRE DE RETRAITÉS
- LA PART DES RETRAITES DANS LE PIB
- LA NATALITÉ (IL SERA ACCORDÉ UNE BONIFICATION DE 5% DÈS LE 1ER ENFANT)
- LE MONTANT DES SALAIRES (PUISQUE 1 POINT CORRESPOND À 10 € COTISÉS)
- LE TAUX DE CROISSANCE
- L'ESPÉRANCE DE VIE...

Vous le voyez nous ne sommes pas à l'abri car il est déjà annoncé qu'il faudra :

«Un équilibre financier pérenne est donc la condition du retour de la confiance. Pour y parvenir, des règles claires d'évolution des paramètres du système (taux de cotisation, âge de départ, montant des retraites) seront fixées pour faire face aux

aléas. Elles pourront cependant évoluer en fonction du contexte ou de l'atteinte des objectifs sociaux du système, dès lors que l'objectif d'équilibre du système est rempli.» ■

LE 24 SEPTEMBRE ET LE 8 OCTOBRE

TOUS MOBILISÉS, DÉTERMINÉS POUR SAUVER NOS RETRAITES ?

NOUS N'AVONS PAS LE TEMPS, C'EST POUR DEMAIN !

Garantir la pérennité du système universel de retraite suppose qu'il soit à l'équilibre en 2025 au moment de sa mise en place.

Eu égard aux dernières prévisions du COR*, il conviendra de prendre les mesures nécessaires à ce retour à l'équilibre dans la loi instaurant le nouveau dispositif, et après concertations.

Le rapport du haut commissaire sont des préconisations transmises au gouvernement, même si les travaux sont avancés, rien n'est définitif, nous pouvons combattre ce dispositif qui rompt avec les avancées sociales acquises au sortir de la seconde guerre mondiale, dans un pays ruiné, mais qui fonda par la volonté politique, un système de protection sociale de haut niveau que le monde nous envie ■

*Conseil d'Orientation des retraites



BULLETIN DE CONTACT

S'INFORMER

SE SYNDIQUER

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TÉLÉPHONE COURRIEL

A RENVOYER À UFRT CGT - 263 RUE DE PARIS - CASE 423 - 93514 MONTREUIL CEDEX

courriel : p.noszkowicz@transports.cgt.fr